



## Livraison d'un produit d'une gamme supérieure à celui commandé

Par **dafi35**, le **08/11/2007 à 14:25**

Bonjour,  
Un commerçant m'a installé un écran PLASMA d'une gamme supérieure à celle que j'ai commandé.  
Livré et installé à domicile depuis 7 jours.  
Que dois-je faire si ce commerçant m'appelle ?  
La différence entre les deux modèles est de 40% du prix d'achat.  
Merci,  
EPI.

Par **Jurigaby**, le **08/11/2007 à 15:00**

Bonjour.  
Il peut tout bonnement le reprendre et vous en livrer un autre...

Par **dafi35**, le **08/11/2007 à 16:21**

y-a-t-il un délai maximum ?  
Je ne peux pas imaginer que le commerçant m'appelle dans 3 semaines et me dit de changer mon écran !!! D'autant plus que cet écran ne pourrait plus être vendu comme un neuf ! Que ce passerait-il si je vendais cet écran ?  
Incroyable, non ?  
Merci,  
EPI.